



ET SI ON DES PARLAIT DES FORETS?

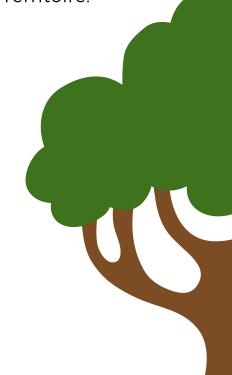
Bilan de la première phase de concertation relative à l'élaboration de la 4ème Charte Forestière de Territoire.













Avec près de 30 % de son territoire constitué de forêts, la Métropole Rouen Normandie bénéficie d'une richesse naturelle remarquable. Certaines forêts, comme celles de Roumare, de la Londe Rouvray, ou encore la forêt Verte ont d'ailleurs reçues le label « Foret d'exception ®» en 2015. Et, comme près de 60 % de ces forêts sont publiques (Métropole, État, Département,...), la population peut s'y rendre librement. Les 40% restant, sont des forêts privées.

Pour valoriser ces **25 000 ha d'espaces naturels**, la Métropole Rouen Normandie et ses partenaires ont mis en œuvre depuis 2004 une « Charte Forestière de Territoire ». Composée d'un diagnostic et d'un plan d'actions pluriannuel, la Charte est un document essentiel, renouvelé tous les 5 ans. Le 3ème plan d'actions de la Charte Forestière de Territoire se termine en 2020, et pour **construire collectivement le 4ème volet**, la Métropole Rouen Normandie a organisé une concertation citoyenne pour donner la parole aux habitantes et habitants du territoire.

Une première phase de concertation s'est déroulée du **9 mars au 23 septembre 2020** et s'est articulée autour de **3 questionnaires en ligne et d'une balade en forêt**. Le présent document présente les principaux enseignements de cette phase. A ce titre, il convient de remercier l'ONF et l'Université de Rouen (CETAPS) pour leur contribution active à l'analyse des résultats.

LES QUESTIONNAIRES EN LIGNE

I. Objectifs

Trois questionnaires se sont succédés entre mars et juillet 2020, sur la plateforme dédiée à la participation citoyenne de la Métropole Rouen Normandie (https://jeparticipe.metropole-rouen-normandie.fr). Chacun avait un objectif spécifique :

- Identifier les usages actuels des forêts du territoire.
- Évaluer la visibilité des actions menées dans le cadre de la précédente charte forestière (2015/2020).
- Identifier les thématiques citoyennes prioritaires en vue du futur plan d'actions de la nouvelle Charte.

II. Diffusion



Chaque questionnaire a été diffusé a plusieurs reprises sur les réseaux sociaux et notamment la page Facebook dédiée à la participation citoyenne de la Métropole Rouen Normandie (2 200 abonnés en novembre 2020). Sur toute la période de concertation, le service "Participation et Citoyenneté" a posté 17 messages sur Facebook pour inciter les utilisateurs du réseau social à renseigner les questionnaires.



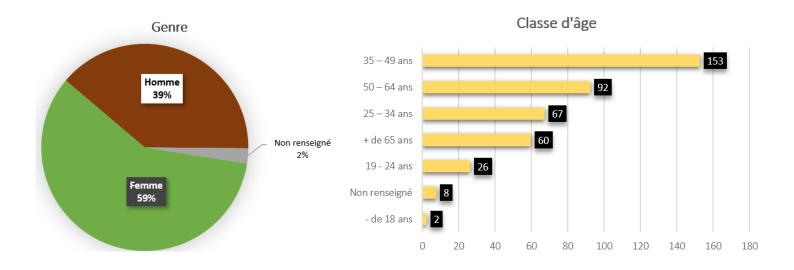
L'ensemble de ces publications numériques a généré 47 582 vues en cumulé, et une moyenne de 2798 vues par publication.



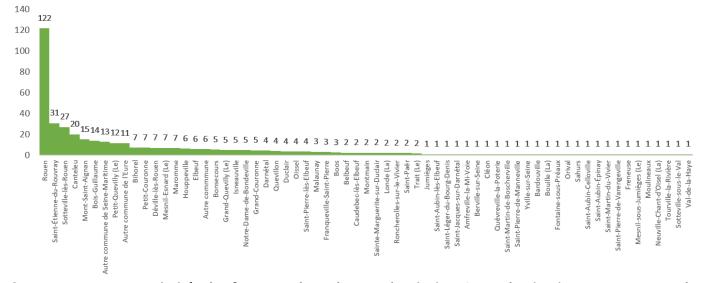


III. Le panel des participant.e.s

Le panel de citoyens et citoyennes ayant répondu au questionnaire se caractérise par les éléments suivants (moyenne des 3 questionnaires) :



Commune de résidence



On constate une majorité de femmes dans le panel, ainsi qu'une domination assez nette des habitants/habitantes de Rouen (30 % des personnes).

Les classes d'âge les plus représentées sont les 35-49 ans avec 37 % des réponses. Sans occulter les raisons spécifiques à la nature du questionnaire, il convient de préciser que cette répartition des classes d'âge est certainement influencée par le fait que le questionnaire ait été diffusé principalement via le réseau social Facebook.





IV. Résultats

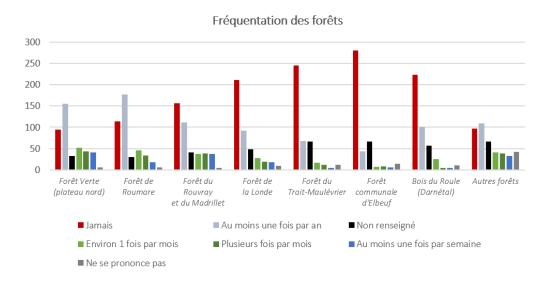
Au total **1226 questionnaires ont été renseignés** par les habitants et les habitantes de la Métropole. Ces réponses se décomposent ainsi :

Questionnaire 1 : 426 réponses
Questionnaire 2 : 425 réponses
Questionnaire 3 : 375 réponses

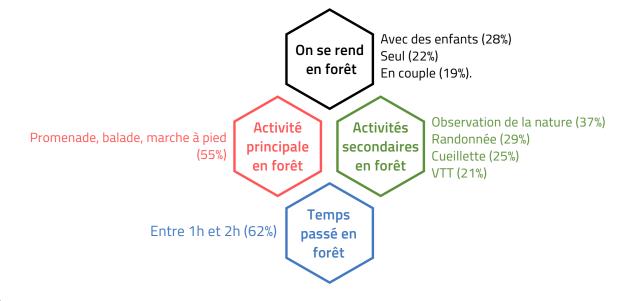
Il est à préciser que la crise sanitaire a fortement impacté le calendrier de concertation et de diffusion des questionnaires. Les principaux éléments qui en ressortent sont présentés ci-dessous.

Questionnaire n°1: les pratiques en forêt

75% des répondants ont déclaré être allés dans les forêts de la Métropole au cours des 12 derniers mois. Les massifs les plus fréquentés étant la forêt Verte et celle de Roumare.



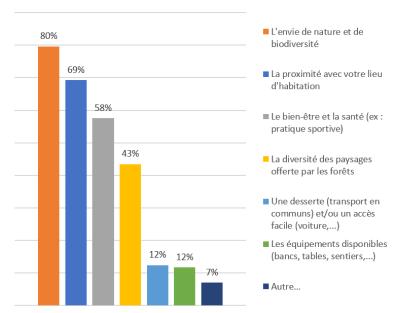
Pour les 25% n'étant pas allés en forêt ces 12 derniers mois, les raisons principales sont l'éloignement des forêts vis-à-vis de leur domicile (20% des répondants) et le manque de temps (19%).











La question de la motivation à se rendre en forêt montre clairement **un besoin de nature**. La proximité avec le lieu d'habitation arrive en seconde position des motivations, pourtant, le moyen principal pour se rendre en forêt aujourd'hui reste la voiture (65% des répondant.e.s). **On note tout de même que le vélo et la marche à pied augmentent fortement en mode de déplacement secondaire avec respectivement 26% et 23% des répondants.**

Lorsque l'on demande aux participant.e.s de qualifier leur visite en forêt en 1 seul mot, voici ce qu'il ressort :



(Plus le mot est gros plus il a été cité)

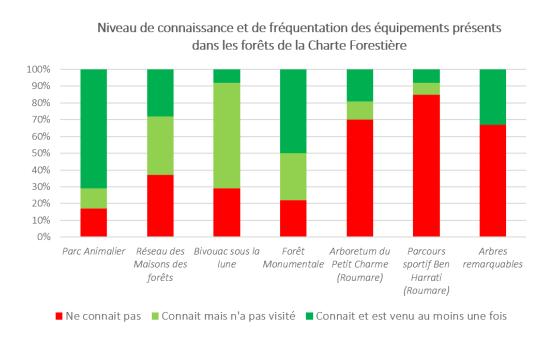
Au final, ces résultats ne montrent pas de grandes évolutions avec les enquêtes précédentes même si **le besoin de nature est plus prégnant.** La période de confinement qui a succédé au lancement de ce premier volet de la concertation constitue certainement un facteur favorable.

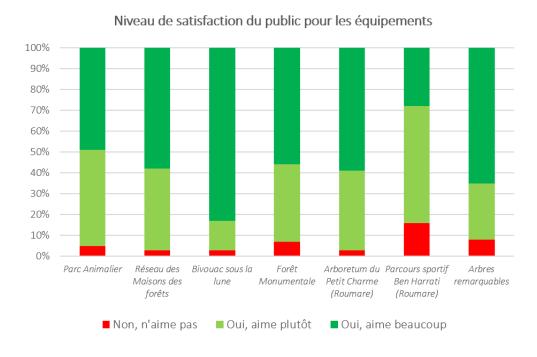




Questionnaire n°2 : Visibilité des actions du 3ème plan d'actions de la Charte Forestière deTerritoire

Le deuxième questionnaire a permis de tester la visibilité de plusieurs actions menées dans le cadre de la précédente charte forestière. Pour chaque action proposée au public, il a été demandé d'évaluer le niveau de connaissance, la satisfaction et le niveau de recommandation que chaque participant.e. en ferait.





On constate chez les répondants une **bonne connaissance des équipements d'accueil du public** sur le territoire. Le **parc animalier**, le plus ancien, reste le plus connu, mais les **Maisons des forêts** et notamment le **Bivouac sous la lune** qui s'y déroule et la **Forêt Monumentale**, l'équipement le plus récent, sont également bien identifiés. Le projet « Forêt monumentale » a certes bénéficié d'une vaste campagne de communication.







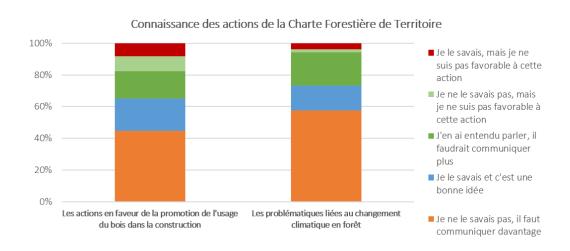
Une partie des forêts du territoire a été labélisée Forêt d'Exception en 2015. La concertation n'a pas cherché à déterminer si la population connaissait ce label mais plutôt à évaluer si elle savait pourquoi ce label a été obtenu.

77% des participant.e.s pensent que ce label est justifié par une biodiversité remarquable dans les forêts du territoire, ce qui ne correspond pas à la réalité. Celui-ci a été attribué aux forêts domaniales du territoire pour souligner le lien très fort des forêts avec les milieux urbains environnants. Il vise également à faire des forêts du territoire de la Métropole de Rouen un terrain d'expérimentation et d'innovation et également pour consolider les liens entre les acteurs existants grâce à la charte forestière de territoire.



59% des participant.e.s citent spontanément l'ONF pour la question *'Selon vous, qui gère les forêts sur le territoire de la Métropole ?'*. 32% pensent qu'il s'agit d'autres organismes comme la Métropole par exemple. La confusion sur les rôles entre les différents acteurs de la gestion des forêts est encore assez importante.

Les dernières questions visaient à préciser la portée d'actions plus diffuses menées sur le territoire comme la promotion du bois, la lutte contre les nuisances ou la diffusion d'informations sur le changement climatique et les forêts.



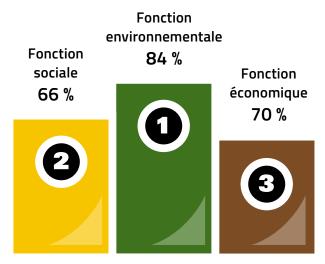
Concernant la promotion du bois dans la construction et la diffusion d'informations sur le changement climatique on note clairement un manque de connaissance du public et un souhait de communication. Concernant la lutte contre les nuisances (déchets, quads...) les avis sont partagés puisque 47% des gens trouvent que c'est inefficace et 43% que ça l'est (les autres enquêtés ne se prononcent pas). Enfin le questionnaire portait sur la connaissance des labels liés à la gestion durable des forêts : FSC et PEFC. Ceux-ci sont respectivement cités par 18% et 16% des répondants. On peut supposer que ceux-ci sont plus visibles ou reconnus aujourd'hui notamment sur les emballages, les pièces de bois... puisque lors de l'enquête de 2014, ils n'étaient connus que par 6,3 et 6,9% des gens.





Questionnaire n°3 : Propositions citoyennes pour le 4ème plan d'actions de la Charte Forestière de Territoire

Les fonctions de la forêt ont été classées par ordre de priorité par les participant.e.s. Il en ressort le classement suivant :

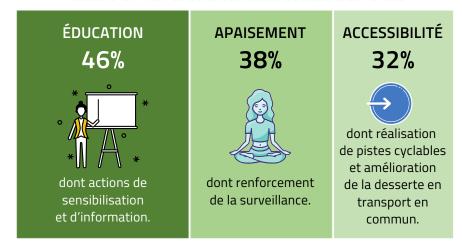


Le pourcentage affiché représente la part des personnes ayant classé la fonction sur le podium (66 % des personnes ont classé la fonction sociale en deuxième position)

La fonction environnementale ressort nettement comme la fonction prioritaire des forêts pour les participant.e.s (84% des répondants la classe en priorité 1). C'était déjà le cas en 2014 avec 72.1% des répondants qui jugeaient « tout à fait nécessaire » le fait de protéger la diversité biologique des forêts.

Pour chacune des fonctions, il a été demandé à la population d'identifier les actions prioritaires à intégrer dans la prochaine Charte Forestière de Territoire. Les principaux résultats sont présentés ici :

Actions en lien avec la fonction sociale des forêts







L'analyse de ce questionnaire met en évidence plusieurs pistes de recherche qu'il serait intéressant d'explorer à partir d'un plus large panel de répondants pour en apprécier la portée :

 Les personnes qui estiment que la forêt doit prioritairement avoir une fonction sociale dans la charte forestière ont plus tendance à ne pas estimer que la protection de la biodiversité est un champ d'actions prioritaire.



- A l'inverse, les personnes estimant que la forêt doit prioritairement avoir une fonction environnementale dans la charte forestière ont plus tendance à vouloir augmenter les sorties « découvertes » sur les espèces animales et végétales présentes. Elles ont aussi plutôt tendance à souhaiter augmenter la transformation du bois localement pour développer l'économie locale.
- Celles et ceux qui estiment que la forêt doit prioritairement avoir une fonction économique dans la charte forestière ont plus tendance à être soucieux de la conservation de vieux arbres groupés ou disséminés.
- Le souhait de vouloir développer le tourisme vert en intégrant les forêts du territoire est une question qui divise les personnes les plus sensibles à la dimension environnementale de la forêt.



- Les personnes souhaitant rendre les **forêts plus animées** ont tendance à ne pas souhaiter que la forêt soit plus apaisée et paradoxalement ne pas vouloir que la forêt soit plus accessible.
- Les personnes favorables au développement des missions éducatives de la forêt ont tendance à ne pas souhaiter « laisser faire la nature » ni vouloir la « laisser tranquille » et ne pas souhaiter que les forêts soient plus apaisées. Ils sont aussi légèrement moins enclins à développer l'exploitation forestière dans une logique de gestion durable pour développer l'emploi.

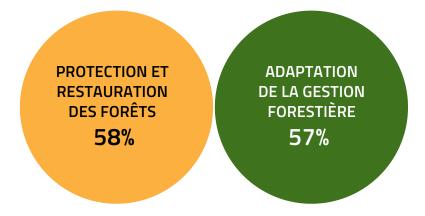


- Par comparaison aux hommes, les femmes ayant répondu au questionnaire ont davantage tendance à :
 - o plébisciter les chantiers participatifs,
 - o souhaiter augmenter la surface de la forêt en plantant des arbres,
 - o souhaiter interdire l'accès à certaines zones pour les protéger.

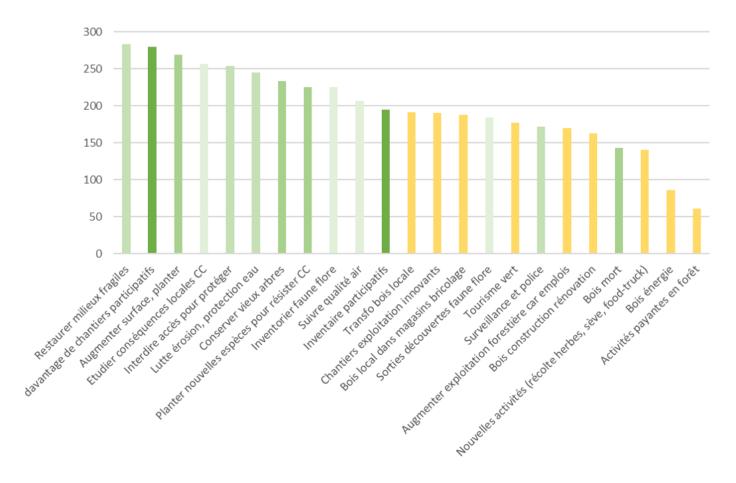




Pour la fonction environnementale, 2 typologies d'actions ressortent majoritairement pour la population :



Quelques pistes d'actions proposées par la Métropole et l'Office National des Forêts ont également été testées. Pour chaque proposition, il a été demandé d'en noter l'intérêt sur une échelle de 1 à 5 étoiles.



Le graphique ci-dessus représente le classement des actions qui ont reçues le plus de suffrages à 4 ou 5 étoiles (les meilleures scores possibles). En jaune, on retrouve les actions plutôt liées à la fonction économique de la forêt et en vert les actions plutôt liées à la fonction environnementale et à l'accueil du public.

En cohérence avec le classement des fonctions prioritaires de la forêt, les actions liées à la fonction environnementale recueillent les meilleurs scores.





ZOOM SUR "LA FORET MONUMENTALE"

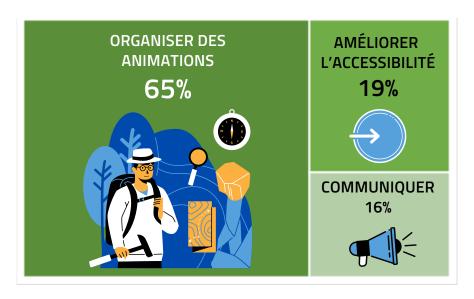


Ouvert pour 2 ans, cet itinéraire ponctué d'œuvres monumentales doit fermer ses portes en septembre 2021. Il a été demandé quelle suite donner à ce projet :

- 45% des participant.e.s souhaitent que certaines œuvres restent en place.
- 39% souhaitent qu'un nouveau projet voit le jour dans une autre forêt.
- 15% souhaitent que tout soit démonté.

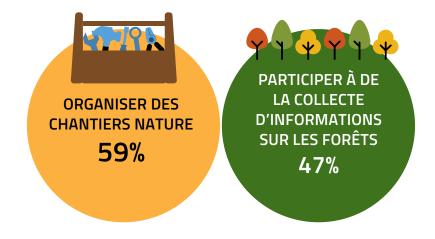
LES CITOYEN.NE.S ET LES FORETS

Comment inciter les personnes qui ne vont pas en forêt aujourd'hui à y venir?



Comment impliquer d'avantage la population dans des actions participatives autour des forêts?

35 % des personnes ayant répondu au questionnaire pensent qu'il est nécessaire d'impliquer davantage la population dans des actions participatives autour des forêts. Parmi les outils à privilégier, les participant.e.s ont identifié deux actions prioritaires :







LA BALADE EN FORÊT

En complément des 3 questionnaires en ligne, une balade en forêt a été proposée au public pour échanger sur site des orientations à donner dans la future charte forestière de territoire.

Organisée le **23 septembre 2020 à 18h**, cette balade s'est déroulée sur le **circuit sportif Ben HARRATI** en forêt domaniale de Roumare, dont une portion a été spécialement aménagée pour les personnes mal-voyantes et à mobilité réduite.

Cette balade n'a malheureusement mobilisé que 5 participant.e.s. La période de crise sanitaire et les mauvaises conditions climatiques expliquent en grande partie cette faible participation.

CE QU'IL CONVIENT DE RETENIR DE CETTE BALADE

- Le sentiment de bien-être augmente à mesure que l'on s'éloigne des zones aménagées.
- Les participants sont tous venus en voiture malgré une desserte en transports en commun.
- Les équipements présents empêchent de se sentir complétement "libre".
- L'absence de signalétique pour se rendre en forêt freine la découverte de lieux méconnus.
- Les gros aménagements sont importants mais ne doivent pas être multipliés partout.
- La gestion forestière et la production de bois nécessitent plus de pédagogie auprès du grand-public.
- L'accueil en forêt doit être renforcé avec la présence humaine.
- Les chantiers participatifs sont encore ici plébiscités.
- La libre évolution des espaces forestiers est vue positivement même si cela implique une « fermeture » pour le public.
- Les mélanges d'essences sont perçus plus positivement que les plantations monospécifiques, mais les essences exotiques ne sont pas rejetées pour autant.
- Le budget alloué annuellement par l'ONF et la Métropole pour l'entretien des forêts est jugé insuffisant au vue de la surface forestière du territoire.

LA CONCERTATION SE POURSUIT!



Une dernière phase de concertation multi-acteur aura lieue en début d'année 2021. Elle permettra d'explorer plus finement les idées et propositions citoyennes pouvant être inscrites dans la future Charte forestière, mais également de hiérarchiser les pistes d'actions.

Enfin, dans le courant du premier trimestre 2021, un dernier atelier participatif sera proposé à la population pour échanger sur les arbitrages à prendre en vue d'une approbation de la future Charte Forestière.

